

# FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DE LA SOMME

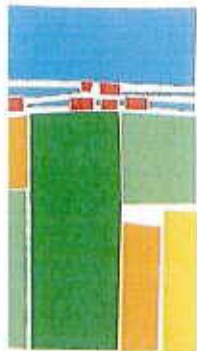
20 Rue de Beauvais – 80000 AMIENS

Tél. : 03-22-72-65-30

Portable : 06-37-63-95-70

Sites : [www.foyersruraux80.org](http://www.foyersruraux80.org)

E-mail : [foyersrurauxdelasomme@wanadoo.fr](mailto:foyersrurauxdelasomme@wanadoo.fr)



FOYERS RURAUX  
DE LA SOMME

# INFOS FOYERS...

Avril 2016

ASSEMBLEE GENERALE de la Fédération

à 18h00, Vendredi 22 Avril 2016

Salle L. AUBRAC – 3 Place Louis Dewailly  
80000 AMIENS

Ose ton village

Les 70 ans des Foyers Ruraux  
11 au 15 mai 2016

de d'Oréron

ACTUALITES

Ose ton village

LES FOYERS RURAUX  
1946-2016

## 1946-2016 : le Mouvement des Foyers Ruraux fête ses 70 ans

« La création des Foyers Ruraux »

Au lendemain de la guerre, le gouvernement de la République s'attache à la reconstitution du pays : outre les missions primordiales de modernisation de l'agriculture, François Tanguy-Prigent s'emploie à l'accompagnement culturel de la reconstruction et à l'émancipation de la tutelle religieuse des campagnes, en aidant au développement des syndicats, des coopératives et des foyers ruraux.

Le 13 septembre 1945, les ministères de l'Agriculture et de l'Education nationale officialisent l'existence des foyers ruraux. Le 17 mai 1946, au château de Sceaux, une Assemblée générale vote les statuts et élit le conseil d'administration de la Fédération nationale des foyers ruraux (FNFR). La FNFR entre alors à la Confédération générale des œuvres laïques, en gardant son autonomie juridique, et bénéficie de postes d'instituteurs détachés et des services des Fédérations des œuvres laïques...



*François Tanguy-Prigent :*

*Un homme à l'origine des Foyers Ruraux.*

*Jeune paysan du Finistère, membre de la SFJO, il est élu député*

*Du Front Populaire en 1936. Il devient en 1944 le ministre de*

*l'Agriculture et du ravitaillement du général de Gaulle.*

Histoire des Foyers Ruraux (extraits) – site CNFR

## 2016 : un Projet pour la Fédération de la Somme






Deux Tables Rondes, réunies en Juin à Belloy-sur-Somme, et en Novembre à Amiens, ont mené une réflexion sur le fonctionnement de notre Fédération Départementale, et dégagé les axes fondamentaux de son action future. Se fixer **une vision à moyen terme**, donner du **sens** à nos actions, **resserrer les liens** au sein de notre réseau, sont les objectifs majeurs poursuivis. (Eléments à retrouver sur le site de la Fédération)

### RUR@LCOOP.V2



...une plateforme ouverte à tous les acteurs de la ruralité et de l'éducation populaire.

Rur@lcoop est un espace d'échange et de construction ouvert à tous. Si certains espaces sont réservés et protégés, d'autres sont accessibles pour valoriser nos travaux, s'enrichir de ce qui est fait autour de nous, et ainsi favoriser la mise en dialogue des projets et des acteurs dans les territoires.

-  Mettre le numérique au service de nos ambitions de transformation sociale
-  Expérimenter de nouvelles modalités d'action du métier d'animateur
-  Travailler à distance sans perdre les méthodes collaboratives chères à l'éducation populaire
-  Profiter d'un espace à la fois pratique et convivial
-  Se former à son rythme et selon ses besoins

**Une formation sur les assurances et rur@lcoop : Jeudi 28 Avril**

## ADMINISTRATION

### Gestion des adhérents, assurances :

#### Gestanet :

La Fédération Départementale reste à votre disposition pour vous former sur le logiciel, gérer vous-mêmes vos adhérents pour la saison 2015/2016. Si vous ne gérez pas vous-mêmes vos adhérents il faut rajouter 4 € à chaque commande pour les frais de gestion.

#### Assur-options :

Le Site vous permet d'assurer vos locaux ou matériel :

Exemple :

Pour une surface de 80 m<sup>2</sup> : 50 €

Tout risque matériel informatique 10 000.00 € : 20.00 €

### Demande d'attestation d'assurance à la SMACL :

C'est l'attestation qui est fournie lors de votre adhésion à la Fédération.

Vous avez besoin d'une attestation d'assurance pour avoir une autorisation préfectorale :

- pour une simple déclaration à la préfecture : c'est gratuit
- Si elle est soumise à une autorisation préfectorale : c'est payant ; le tarif est en rapport avec le nombre de participants.

Vous pouvez dès à présent demander une attestation personnalisée à la SMACL pour vos différentes manifestations.

Allez sur votre espace "Assur'Options", Cliquez sur l'onglet "jaune" en bas de page dans "OUTILS & DOCS" et ensuite sur "attestation personnalisée" :

- 1) Si vous avez besoin d'une attestation pour les Accueil Collectif des
- 2) Mineurs, merci de cliquer sur le bouton bleu pour générer votre attestation.
- 3) Pour toutes les autres manifestations, merci de remplir le formulaire ci-dessous. Renseignez tous les champs et cliquez sur le bouton bleu pour l'envoyer directement à la SMACL.

**Dans les 48h, SMACL Assurances s'engage à vous répondre soit :**  
**- en vous établissant l'attestation directement**  
**- en vous faisant une proposition personnalisée si la manifestation n'est pas prise en charge par le contrat national. Ensuite si vous acceptez cette proposition, un avenant vous sera établi.**

## Immatriculation Tourisme

**L'organisation de voyages est soumise à une législation stricte qui impose une « immatriculation ». Pour les associations non agréées au titre d'une activité de tourisme, la règle est rigoureuse (caractère exceptionnel du voyage, réservé aux seuls membres, ..). Tout manquement est susceptible de mettre en cause la responsabilité civile et / ou pénale de l'association.**

Souvent, les associations, quelles que soient leur nature et leurs missions, organisent des sorties ou des voyages dans le seul but de renforcer les liens entre leurs membres. Or, cette activité est strictement réglementée et la latitude laissée aux associations non agréées est réduite.

### **L'immatriculation touristique**

La vente de voyages et de forfaits touristiques est soumise à une obligation d'immatriculation. Le Code du tourisme définit comme forfaits touristiques des activités qui :

- ▶ résultent de la combinaison d'au moins 2 des opérations suivantes : transport, hébergement, restauration, visite de musée ou monument historique, etc.
- ▶ durent plus de 24 heures ou incluent une nuitée,
- ▶ sont vendues à un prix global (tout compris).

La loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques a renforcé les contraintes pour les associations, en limitant les possibilités d'exonération dont elles bénéficiaient jusqu'alors. Désormais, lorsqu'elles désirent organiser un voyage ou une sortie « touristique », les associations sont dispensées de l'immatriculation uniquement si ces sorties ou voyages sont programmés à l'occasion de l'assemblée générale (et figurent dans les statuts de l'association), ou présentent un caractère « exceptionnel » et non plus « occasionnel » comme le prévoyait la loi initiale de 1992. Le législateur a laissé à la jurisprudence le soin de définir le nombre de voyages au delà duquel le cadre « exceptionnel » sera dépassé. Les associations membres d'une fédération ou d'une union, elle-même immatriculée, bénéficient de la garantie de cette union.

### **Les conditions obligatoires**

Lorsqu'elles organisent de tels voyages, les associations sont tenues de respecter l'ensemble des obligations qui s'imposent à elles en raison de leur statut :

- ▶ ne pas faire de concurrence déloyale au secteur marchand : les voyages concernent les seuls adhérents de l'association. Si des personnes non-membres y participent, l'activité de l'association concurrence les professionnels autorisés ; dans ce cas, la responsabilité pénale de l'association peut être invoquée pour non-respect de la loi, et les éventuelles victimes peuvent réclamer des dommages et intérêts au civil.

Dans ce contexte, l'information concernant ces voyages est limitée aux seuls adhérents.

- ▶ Respecter le caractère non lucratif en facturant strictement le coût du voyage ou de la sortie aux adhérents.
- ▶ Mettre en place les moyens nécessaires pour éviter tout danger et, pour cela, informer les membres sur leur implication personnelle et les précautions à prendre pour leur sécurité si l'activité proposée leur demande une pratique active.
- ▶ En matière d'assurance, les contrats de responsabilité civile souscrits par les associations couvrent les « activités habituelles, secondaires et exceptionnelles ». Il est toutefois recommandé de consulter son assureur au préalable, pour souscrire d'éventuelles extensions de garanties et, le cas échéant, une assurance annulation.

## Actions Fédérales

Fête de la science : du 08 au 16 octobre 2016 pour la 25<sup>ème</sup> édition : le thème Régional  
« Cycle de la vie »

Vendredi 14 octobre 2016 à FLIXECOURT

### Rencontres Itinérantes du Conte :

Merci de prendre contact avec la fédération avant de mettre en place votre spectacle de conte :

- Une aide financière est possible
- La Fédération peut aussi vous aider à choisir un conteur

### Programmation :

23 Avril : conte en Balade FR Fontaine sur Somme avec Vincent Gougeat

17 Juillet : Conte en jardin avec la Com de com du Val de Nièvre à L'étoile au Prieuré  
de Moréaucourt

Octobre : Festival du conte Fr Vimeu Vert

Collectif Plaisir au Fil de l'Ancre avec Naoufel SOUSSI :

06 Avril à 15h00 Bibliothèque d'Albert

27 Avril à 15h00 au Centre Médico-Social

11 Mai à 14h00 Bibliothèque de Bray Sur Somme

11 Mai à 16h30 Bibliothèque de Miraumont

18 Mai au matin FR de Combles

### Initiatives Régionales pour l'Environnement :

En attente de confirmation de subvention voici le prévisionnel des rencontres programmées :

24 juin :	Bray sur Somme :	Création de Nichoirs
02 juillet :	Bibliothèque d'Albert :	Création de maisons à insectes
24 Septembre :	FR de Maisnière :	Je fabrique mes produits cosmétiques
6 octobre :	FR de Combles :	Préserver les insectes de nos jardins
21 septembre :	FR Nampty :	Je fabrique ses produits ménagers
30 septembre :	Médiathèque de Flixecourt :	Création de maisons à insectes
10 septembre :	Fr de Forest l'Abbaye :	Sortie pédagogique « La faune et la flore »
28 septembre :	Médiathèque de Flixecourt :	Atelier de création de nichoirs

Encore une intervention à définir. Si vous êtes intéressé, contactez la Fédération.

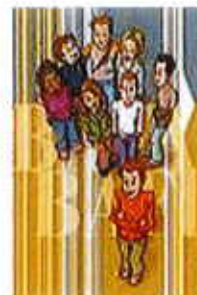
## Agenda des Formations

### Formations BAFA :

- \* Stages BAFA Formation Générale :

Du Samedi 22 au Samedi 29 octobre 2016 à FLIXECOURT

En externat                      Coût : 400 € + 10 € d'assurance



- \* Stages BAFA Approfondissement :

Du Samedi 22 au Jeudi 27 Octobre 2016 à FLIXECOURT

En externat                      Coût : 400 € + 10 € d'assurance

Pour les inscriptions : vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le site de la Fédération, dans « formation » « BAFA »

**Formation : Lecture à Voix Haute 25 et 26 juin 2016 à RUBEMPRE avec Vincent GOUGEAT, Conteur professionnel.**

### Une formation sur les Assurances et Rur@lcoop :

Jeudi 28 Avril 2016 (une fiche d'inscription vous sera envoyée ultérieurement)

## LES ANIMATIONS DANS NOS FOYERS ET ASSOCIATIONS

### **Merci de nous communiquer vos dates d'Assemblée Générale**

- Le Foyer Rural Maisnières Tilloy Floriville :

Dimanche 3 Avril : Parcours du Cœur (Marche et Vtt)

Dimanche 24 Avril : Rallye Touristique

20 et 21 mai : Exposition photos salle des fêtes de Tilloy-Floriville

Dimanche 5 juin : Journée du Randonneur

Octobre : Exposition photos « nature »

Novembre : Exposition « destins de Poilus »

- Le Foyer Rural de Forest l'Abbaye :

6 juin Animations à destination des scolaires du RPI : découverte des jeux picards et du conte.

● ASS Gymnastique Vauchelloise :

10 Avril : course à pied « La Vauchelloise »  
18 Juin : Spectacle de gym  
12 Septembre : reprise de la Gym  
08 Octobre : Loto  
14 Décembre : Noël des enfants  
17 juin : Répétition Générale de la Gym

● Foyer Rural de Nampty :

28 Mars : Chasse aux œufs de Pâques  
05 Mai : Randonnée pédestre  
28 Mai : Repas « Moules Frites »  
12 Juin : Sortie « A définir »  
14 Juillet : Fête Nationale  
17 Septembre : Concours de Boules  
24 septembre : Fête du Village – « Cochon grillé »  
06 novembre : Bourse aux jouets  
10 décembre : Arbre de Noël

● Foyer Rural du Vimeu Vert :

26 Mars : Sortie annuelle avec visites  
24 Avril : Journée de la Randonnée  
02 au 09 juin : la grande guerre 14/18

● Foyer Rural Sailly-Saillisel :

03 Juillet : 28<sup>ème</sup> salon du Souvenir Militaire

● Foyer Rural Avelesges Taily Warlus :

15 Avril : Assemblée Générale  
08 Mai : Concours de Pétanque  
19 juin : Concours de Pétanque  
03 juillet : Réderie et repas champêtre  
24 juillet : Concours de Pétanque  
30 octobre : Sortie pédestre  
13 novembre : choucroute  
03 décembre : Téléthon  
19 décembre : Noël des enfants  
20 décembre : Colis des Aînés

● Foyer Rural ribemont/Méricourt :

16 au 24 Avril : Salon de Peinture “Art du Temps”  
01 Mai : Fête des Plantes de 10h à 17h

**Merci d'envoyer le plus vite possible à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, les articles de presse 2015 et les activités prévues pour 2016, afin de les faire partager.**